

Lasure transparente satinée à base de résines 100 % acryliques



DÉFINITION

Lasure transparente satinée acrylique en phase aqueuse pour la décoration et la protection de surface des bois

DOMAINES D'EMPLOI

- Intérieur.
- Extérieur.
- Décoration et protection des bois neufs, bruts, anciennement lasurés ou ayant reçus en atelier des traitements de préservation.

SPÉCIFICITÉS

- Résines spécifiques conférant une haute durabilité du film.
- Résistance aux intempéries et aux ultraviolets.
- Respecte et valorise le veinage du bois.
- S'utilise également en finition du système égalisateur de teinte sur Sigmalife DS Opaque.

POINTS FORTS

- Grande souplesse du film.
- Très bon temps ouvert.
- Bonne tenue à la brosse.
- Sans odeur et pas de jaunissement.
- Durée de chantier optimisée : redoublable rapidement.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect du film sec :	Satiné.
Brillant spéculaire (Norme ISO 2813) :	45 (± 5) % sous 60°
Extrait sec en volume (en blanc) :	33 (± 2) %
Extrait sec en poids (en blanc) :	33 (± 2) %
Densité (masse volumique à 20 °C) :	1,07 g/cm ³
Rendement moyen :	12 m ² /L selon la nature du support
Temps de séchage (à 23° et 50% d'humidité rel.) :	Sec au toucher : 1 heure
Redoublable :	4 heures
Teintes :	Incolore, teintes transparentes du Chromatic® Bois
Conditionnements :	1 L - 5 L

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Ce produit ne présente pas de danger selon la directive 88/379/CE, néanmoins consulter la fiche de données de sécurité pour assurer la protection des utilisateurs.
- La fiche de données de sécurité est disponible sur le site www.quickfds.com.
- La fiche technique est disponible sur le site : www.sigmacoatings.fr.

MISE EN ŒUVRE

Supports admissibles : Tous bois imprégnables, bruts, lasurés en bon état.

Préparation des fonds : Les supports devront être préparés conformément aux dispositions de la norme NF P 74.201-1 et -2 (DTU 59.1).

Systèmes d'application :

TRAVAUX NEUFS

Ponçage, époussetage, dégraissage.

Gratter puis isoler les nœuds et les poches de résines des bois résineux à l'aide d'un produit adapté (gomme laque).

Sur bois durs ou peu imprégnables ou peu dégradés et soigneusement ponçés et blanchis : 1 couche de SIGMALIFE DS ACRYL SATIN FUTURA diluée à 5% d'eau et 1 à 2 couche(s) de SIGMALIFE DS ACRYL SATIN FUTURA pur.

Sur bois tendres ou imprégnables : 1 couche de SIGMALIFE DS IMPREGNATION et 1 à 2 couches de SIGMALIFE DS ACRYL SATIN FUTURA pur.

TRAVAUX D'ENTRETIEN

Anciennes lasures en bon état : lessivage, ponçage, époussetage.

1 couche de SIGMALIFE DS ACRYL SATIN FUTURA diluée à 5% d'eau et 1 couche de SIGMALIFE DS ACRYL SATIN FUTURA pur.

Anciennes peintures, anciens vernis ou lasures en mauvais état : décapage, rinçage si nécessaire, ponçage, époussetage.

Sur bois durs ou peu imprégnables ou peu dégradés et soigneusement ponçés et blanchis : 1 couche de SIGMALIFE DS ACRYL SATIN FUTURA diluée à 5% d'eau et 1 à 2 couche(s) de SIGMALIFE DS ACRYL SATIN FUTURA pur.

Sur bois tendres ou imprégnables : 1 couche de SIGMALIFE DS IMPREGNATION et 1 à 2 couche(s) de SIGMALIFE DS ACRYL SATIN FUTURA pur.

Sur supports bois nuancés : 1 couche de Sigmalife DS Opaque pour égaliser la teinte du support puis 1 à 2 couches de SIGMALIFE DS ACRYL SATIN FUTURA.

Matériel d'application : Brosse spéciale acrylique, rouleau poils ras.

Dilution : 0 à 5% d'eau selon la mise en œuvre.

Nettoyage du matériel : Eau.

OBSERVATIONS

Conditions limites d'application : - Ne pas appliquer d'incolore en extérieur sur bois bruts.

- Ne pas appliquer sur support gelé condensant ou humide.

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et humidité relative est supérieur à 80% en extérieur et par une température inférieure à 8°C et humidité relative supérieure à 65% en intérieur.

Sur bois tanniques, utiliser SIGMALIFE DS SATIN.

Recommandations particulières : Si certaines zones sont remises à nu car présentant localement des dégradations, retenir les systèmes prévus pour l'entretien des «anciennes peintures, anciens vernis, anciennes lasures en mauvais état».

En extérieur, dans le cas d'utilisation de SIGMALIFE DS IMPREGNATION en couche d'imprégnation, elle doit être recouverte dans les 3 mois qui suivent sa mise en œuvre.

CLASSIFICATION

AFNOR : NF T 36-005 - Famille I - Classe 7b2

COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 130 g/l (2010). Ce produit contient maximum 80 g/l COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

Emission dans l'air intérieur :



CONSERVATION

- 18 mois en emballage hermétique d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.



PPG AC FRANCE

Immeuble Union Square - 1, rue de l'Union - 92565 Rueil-Malmaison Cedex

T 01 57 61 00 00 F 01 57 610 610

Siret : 41 30492 042 000 10. Edition : Janvier 2019

sigmacoatings.fr